



ASSOCIATION RADIO CLUB ENSEIRB-MATMECA F6KQH

1, Avenue du Dr Albert Schweitzer BP 99 33402 TALENCE Cedex

Association loi du 1^{er} juillet 1901 n°W332029462

Procès Verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Le 4 mars 2024, à 12h12, les adhérents de l'association **Radio Club ENSEIRB F6KQH** se sont réunis en Assemblée Générale à l'ENSEIRB-MATMECA.

Membres présents :

G. Morizet (président), A. Ghiotto (trésorier), P. Kadionik (secrétaire), N. Henry, P. Lamarque, J.M. Martin, B. Medina

Membres absents :

P. Blanchard

Le secrétaire rappelle l'ordre de jour :

- Rapport moral 2022. Rapport moral 2023.
- Rapport financier 2022. Rapport financier 2023.
- Actions 2022 et 2023. Actions envisagées en 2024.
- Points sur les adhésions.
- Renouvellement du conseil d'administration.

Le secrétaire explique pourquoi on traitera les années civiles 2022 et 2023. Les adhésions se font pour une année universitaire alors que l'AG de l'association valide une année civile. Pour ne pas avoir un décalage de plus d'un an, les AG qui se faisaient en septembre-décembre se feront maintenant en janvier.

Rapport moral 2022 et rapport moral 2023 :

Le président présente son rapport moral globalement pour 2022 et 2023.

1. Vie de l'association ;

G. Morizet fait l'historique du club radio pour les nouveaux adhérents. L'accès au local se fait par badge qui est fourni par l'administration de B-INP.

L'association est adhérente au REF national (et bénéficie du service cartes QSL et de l'accès aux services exclusifs du site). L'association est aussi adhérente au REF33 départemental (permet d'avoir des contacts avec le monde radioamateur de proximité).

Le passage du certificat OM à l'ENSEIRB-MATMECA marche bien, les inscriptions se faisant par le REF, ce qui évite d'aller à Toulouse.

Suite à la mobilisation de l'association, l'installation d'une antenne 5G en 2023 sur le tout de l'école a été annulée par la direction de l'école.

Le nombre d'adhérents reste toujours faible.

2. Installations radioélectriques :

Le radio club F6KQH possède maintenant 2 nouveaux transceivers : un IC7300 décimétrique et 50 MHz et un IC7610 VHF, UHF et SHF. Ce matériel a été acheté par l'école et l'usage est cédé gracieusement au radio club. Le président remercie chaleureusement la direction de l'ENSEIRB-MATMECA pour ce nouveau matériel. Pour la bande VHF, il y a une nouvelle antenne verticale à installer.

3. Usage du local :

G. Morizet rappelle que le local pour l'accès aux antennes est utilisé par l'option SRT (A. Ghiotto) et par le projet Eirballon. Il y a beaucoup de passage d'étudiants sans réel contrôle qui ont potentiellement accès aux matériels radioélectriques sans être habilités. Du matériel a été volé (voltmètre). Cela ne facilite pas l'usage de la station radioélectrique par les adhérents constamment dérangés par le bruit et les allers venus. Cela induit peu de trafic opéré depuis la station. Avec la volonté de former des adhérents à l'établissement de QSO, il faut impérativement retrouver pleinement la jouissance totale du local. G. Morizet propose aussi d'avoir un cahier de liaison dans le local pour y consigner toute la vie quotidienne de l'association (nouvelle adhésion, dépôt de chèques...).

Le rapport moral 2022 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le rapport moral 2023 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2022 :

Le trésorier présente son rapport financier au 31/12/2022.

L'association n'a pas fait de demande de subvention cette année auprès de l'école.

Le compte de l'association est positif (+2451,77 €) ce qui permet de payer les assurances qui sont des frais fixes et obligatoires.

Le rapport financier 2022 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2023 :

Le trésorier présente son rapport financier au 31/12/2023.

L'association a fait une demande de subvention cette année auprès de l'école et a obtenu 500 €.

Le compte de l'association est positif (+2513,20 €) ce qui permet de payer les assurances qui sont des frais fixes et obligatoires.

Le rapport financier 2023 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Actions 2022 et 2023 et actions envisagées en 2024 :

Il faut récupérer d'urgence l'usage exclusif du local de l'association. A l'unanimité, les adhérents chargent le président d'écrire un courrier auprès de la direction pour trouver une solution concernant les activités de l'option SRT et d'Eirballoon (déménagement de ces activités dans la salle S301 jouxtant le local de l'association pour l'accès aux antennes).

Il faut installer le nouveau matériel (antenne et trancivers).

Il faut s'inscrire à QRZ.com pour être visible par tous les radioamateurs de la planète.

Une initiation à l'établissement de QSO pour les adhérents va être lancée. J.M. Martin se charge de la formation.

G. Morizet propose d'organiser des portes ouvertes.

Point sur les adhésions :

P. Kadionik fait le point sur les adhésions. Il y a à ce jour 8 adhérents actifs. Il rappelle qu'il doit collecter toutes les demandes d'adhésion qui peuvent être faites par les membres du bureau et notamment après le passage de l'examen pour l'obtention du certificat radioamateur. Il est important que la fiche de demande d'adhésion soit remplie. L'adhésion n'est effective qu'après vote du bureau de l'association (article 6 des statuts). Une demande d'adhésion n'est donc pas une

adhésion effective. L'attribution du badge d'accès ne peut se faire qu'après que la demande d'adhésion soit validée par le bureau.

Renouvellement du conseil d'administration :

Le conseil d'administration sortant (G. Morizet, A. Ghiotto, P. Kadionik, T. Lecocq) est démissionnaire.

Il est procédé à un appel à candidature pour le renouvellement du conseil d'administration.

Les adhérents suivants sont candidats pour être au conseil d'administration :

- A. Ghiotto
- P. Kadionik
- J.M. Martin
- G. Morizet

G. Morizet propose un vote à main levée.

La proposition de vote à main levée est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

La liste des candidats est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira après l'AG pour élire le bureau de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est terminée à 13h48.

A Talence, le 13 mars 2024.

Patrice Kadionik